



ÉDITION NATIONALE

# Échos<sup>de</sup> la FHCC

Fédération de l'habitation coopérative du Canada

VOLUME 7, NUMÉRO 5, DÉCEMBRE 1999

## À L'INTÉRIEUR

### L'entente de transfert est une mauvaise nouvelle pour les coopératives de l'Ontario : la priorité est maintenant la réforme du programme provincial

Le 17, novembre, Ottawa et l'Ontario ont signé une entente de transfert du logement social. Cette entente touche directement 21 000 ménages de coopérative relevant des programmes provincial et fédéral-provincial.

P

### Voici TéléMembre

Grâce aux nouveaux services d'appels interurbains et d'Internet de la FHCC, vous économisez tout en appuyant notre mouvement.

P

### Inscrivez l'AGA 2000 à votre agenda

L'AGA 2000 de la FHCC se déroulera du 17

P

### Des publications pour vous aider à gérer votre coopérative

Les plus récentes publications en vente à la Librairie de l'habitation coopérative vous offrent de l'information pour aider votre conseil d'administration et vos comités à mieux gérer votre coopérative.

P

### Les fédérations de l'Ouest participent à la conférence Goldeye

La conférence annuelle Goldeye permet aux deux fédérations de l'Alberta et à leurs voisins de partager de l'information.

P

THIS PUBLICATION IS ALSO AVAILABLE IN ENGLISH

VISITEZ NOTRE SITE WEB À [www.chfc.ca](http://www.chfc.ca)

## Les coopératives sont exclues du transfert des programmes de logement en Colombie-Britannique, en l'Alberta et à l'Île-du-Prince-Édouard

Les coopératives d'habitation en Colombie-Britannique, en Alberta et à l'Île-du-Prince-Édouard célèbrent après avoir appris que les coopératives de ces provinces ne seront pas transférées à l'administration provinciale.

«Voilà une excellente nouvelle», a déclaré **Gary Panagiotidis**, administrateur de la FHCC et président de la Co-operative Housing Federation of B.C. «Les membres des coopératives ont travaillé très fort pendant deux ans pour protéger leurs logements. Nous sommes heureux que le gouvernement fédéral nous ait écouté.»

Le 17 octobre, l'honorable **Hedy Fry**, députée fédérale de Vancouver-Centre, a annoncé la nouvelle pour la Colombie-Britannique au nom de l'honorable

voir *Coopératives sont exclues* à la page 2

voir aussi *L'entente de transfert* à la page 2

## Fin de la lutte sur les retenues de fonds pour les coopératives de l'article 95

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a retiré sa politique qui lui permettait de «retenir» un portion de la subvention destinée aux coopératives de l'article 95 (56.1) qui obtenaient des revenus d'exploitation nets. À la place, la Société a adopté une nouvelle approche qui laisse les revenus nets là où ils sont le plus nécessaires — c'est-à-dire avec la coopérative. C'est ce que les membres des coopératives de l'article 95 ont toujours voulu.

Il s'agit d'une percée majeure. Comme les lecteurs et lectrices d'*Échos de la FHCC* le savent, la Fédération et nos membres qui relèvent de l'article 95 ont travaillé fort pour régler ce désaccord avec la SCHL au sujet du traitement des revenus d'exploitation nets. Nos efforts ont porté fruit. Après avoir éliminé

voir *L'article 95* à la page 4

**Alfonso Gagliano**, ministre responsable de la SCHL. Elle a annoncé aux 200 membres de coopératives présents à la B.C. Co-op Housing Fair que «l'administration des logements subventionnés par le gouvernement fédéral ne fera pas partie de l'offre de transfert du logement social à la province de la Colombie-Britannique... Cette décision est conforme à celle prise pour les coopératives d'habitation fédérales unilatérales en Ontario, annoncée en janvier par le ministre Gagliano.»

Une semaine plus tard, le 24 octobre, **George Proud**, député de Hillsborough, a fait l'annonce pour l'Île-du-Prince-Édouard, à Charlottetown, lors d'une conférence de formation pour les coopératives d'habitation. L'honorable **Anne McLellan**, députée d'Edmonton Ouest, a annoncé la bonne nouvelle aux membres des coopératives de l'Alberta le 13 novembre, lors d'une cérémonie soulignant le succès du projet de rénovation et de restructuration financière de la coopérative Integra, à Edmonton.

«Grâce aux efforts des membres des coopératives partout au pays, 90 p. 100 des logements coopératifs fédéraux au Canada relèvent encore de l'administration fédérale», a déclaré **Debbie Saidman**, représentante de l'Alberta au conseil d'administration de la FHCC. «C'est la première étape en vue d'assurer la protection à long terme de nos logements.»

Pour sa part, **Heather Paynter**, la représentante de l'Île-du-Prince-Édouard au conseil de la FHCC, a déclaré : «Nous sommes heureux que le gouvernement fédéral ait entendu les voix des membres des coopératives dans la plus petite province canadienne. Nous sommes bien près d'une sécurité durable pour nos coopératives.»

## *Échos* de la FHCC

ÉDITION NATIONALE

Publié par

**La fédération de l'habitation coopérative du Canada**

**Bureau National**  
311-225 rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K2P 1P9  
Télécopieur (613) 230-2231 Téléphone (613) 230-2201

**Région de l'Ontario**  
207-2 rue Berkeley, Toronto (Ontario) M5A 4J5  
Télécopieur (416) 366-3876 Téléphone (416) 366-1711

**Bureau de Vancouver**  
201-133 8<sup>e</sup> Est, Vancouver (C.-B.) V5T 1R8  
Télécopieur (604) 879-4186 Téléphone (604) 879-4116

Rédactrice en chef : Merrilee Robson

© FHCC 1999. Les articles peuvent être reproduits. Veuillez indiquer que la FHCC en est l'auteur.

La prochaine étape consistera à promouvoir notre proposition en vue de mettre sur pied une nouvelle agence sans but lucratif pour administrer les programmes de coopératives d'habitation. Le ministre Gagliano a indiqué qu'il était disposé à s'asseoir avec le mouvement coopératif à condition de pouvoir amener également deux ou trois provinces à la table de négociations. Nous espérons pouvoir réunir des provinces où le transfert du logement social a déjà été effectué et des provinces, comme l'Ontario, où certaines coopératives sont financées par le gouvernement provincial. La FHCC espère qu'éventuellement tous les programmes de coopératives d'habitation seront administrés par une seule agence nationale.

Pour plus de précisions au sujet de l'agence proposée ou de la campagne nationale de lobbying, communiquez avec le bureau de la FHCC pour connaître le nom de votre coordonnateur ou coordonnatrice de lobbying local. ★

## L'entente de transfert est une mauvaise nouvelle pour les coopératives de l'Ontario : la priorité est maintenant la réforme du programme provincial

Le 17 novembre, Ottawa et l'Ontario ont signé une entente de transfert du logement social. Cette entente touche directement 21 000 ménages de coopératives relevant des programmes provincial et fédéral-provincial. Le financement et la responsabilité pour l'administration de tous les programmes de logement fédéraux, à l'exception des coopératives fédérales, ont été transférés à la province. Le lendemain de la signature, le gouvernement de l'Ontario annonçait d'autres compressions aux budgets des coopératives provinciales. «Il ne fait aucun doute que cette entente est une mauvaise nouvelle pour les coopératives provinciales», a déclaré **Joyce Morris**, présidente du Conseil de l'Ontario de la FHCC. «Mais nous sommes loin de nous avouer vaincus.»

Les coopératives fédérales en Ontario ont été exclues de l'entente de transfert en janvier à la suite d'une vaste campagne des coopératives d'habitation. Les coopératives fédérales ont remporté une deuxième victoire en novembre en obtenant la protection à long terme de trois programmes de supplément au loyer, qui seront transférés au palier fédéral.

La signature de cette entente ouvre la porte au gouvernement de l'Ontario pour achever le transfert des programmes de logement provinciaux (y compris

les coopératives) aux municipalités. «La principale priorité pour les coopératives de l'Ontario est d'obtenir une réforme positive afin de protéger les coopératives provinciales», précise Mme Morris. «Nous cherchons également à renforcer la relation entre les coopératives et les municipalités.» De plus, le personnel de la Région de l'Ontario rencontre des responsables fédéraux en vue d'évaluer la possibilité de ramener les coopératives provinciales au palier fédéral. «Notre projet comporte beaucoup d'éléments positifs, mais nous devons nous assurer que le gouvernement est engagé avant de déterminer l'ampleur de notre intervention», ajoute-t-elle.

Pour plus de précisions, appelez **Michael Shapcott** ou **Harvey Cooper** au bureau de la Région de l'Ontario de la FHCC, en composant le 1-800-268-2537 (à Toronto, composez le 416-366-1711). Courriel : info@chfc.ca. ★

### Au service de nos membres

**Voici le programme TéléMembre<sup>MC</sup> des services d'appels interurbains et d'Internet à prix abordable pour nos membres**

Lorsque les lecteurs et lectrices d'*Échos de la FHCC* liront cet article, les membres des coopératives d'habitation partout au Canada auront reçu le premier dépliant décrivant le programme TéléMembre<sup>MC</sup>, le nouveau programme d'appels interurbains et de services Internet à prix abordable pour les coopératives d'habitation.

«Le programme TéléMembre», souligne **Nick Sidor**, le chargé des projets associés aux services commerciaux à la FHCC, «est le plus récent programme qui met à contribution notre pouvoir d'achat pour permettre à nos membres de réaliser des économies. Par surcroît, il aide en même temps à renforcer le mouvement de l'habitation coopérative.»

Voici ce que TéléMembre offre aux membres des coopératives :

- un service d'appels interurbains, avec un choix de deux forfaits souples
- des économies importantes pour les appels interurbains à l'étranger
- pas de frais d'inscription
- pas de frais mensuels
- des économies pour l'accès illimité à Internet pour les clients des services d'appels interurbains de TéléMembre.

«Ce qui en fait un programme spécial, souligne M. Sidor, c'est qu'une partie de chaque dollar dépensé pour TéléMembre va directement au mouvement de

l'habitation coopérative. La FHCC et les fédérations utiliseront cet argent pour renforcer le mouvement, tant à l'échelle nationale que locale.»

TéléMembre est un partenariat tripartite unique entre la FHCC, les fédérations locales et Primus Canada, une entreprise de télécommunications en pleine expansion. Primus Canada offre un excellent service à la clientèle, ainsi qu'une valeur hors pair parmi les entreprises de communication canadiennes. Les membres des coopératives qui sont membres de la FHCC et des fédérations participantes sont admissibles à ce programme.

Pour vous inscrire à TéléMembre, composez sans frais le 1-877-885-9961. ★

### Un nouveau programme de la FHCC pour les téléphones d'affaires de votre coopérative

À Canada, les coopératives paient très cher pour leur service de téléphone d'affaires. Nous méritons les meilleures économies offertes et la FHCC utilise notre pouvoir d'achat collectif pour les obtenir.

Nous avons demandé à six grandes entreprises de télécommunications canadiennes de nous présenter des propositions pour des services de téléphone d'affaires. Les propositions couvriront une gamme de services de téléphone d'affaires : lignes d'affaires locales, appels interurbains, téléavertisseurs et beaucoup plus.

«Ces entreprises ont été invitées à soumissionner pour le volume combiné de services de téléphone de nos coopératives d'habitation membres et des membres de la Canadian Co-operative Association», souligne **Thom Armstrong**, de la FHCC. La CCA, souligne-t-il, regroupe de grandes coopératives comme Co-op Atlantic, Federated Co-operatives, Gay Lea Foods et Mountain Equipment Co-op.

«Sur le marché concurrentiel des télécommunications, grâce à notre pouvoir d'achat combiné, nous nous attendons à recevoir des offres qui permettront aux membres des coopératives d'économiser beaucoup d'argent», précise M. Armstrong.

Restez à l'écoute. Des rabais sur vos services de téléphone d'affaires vous seront offerts par le biais de la FHCC au début de 2000. Entre temps, ajoute M. Armstrong, les coopératives membres devraient attendre avant de signer des contrats à long terme avec des entreprises de téléphone. ★

leur déficit accumulé, les coopératives pourront maintenant utiliser ces revenus pour :

- les ajouter au fonds de subventions excédentaires, au besoin;
- aider à financer les réserves spéciales négociées avec la SCHL; ou
- les déposer dans les réserves de remplacement sous-financées.

Et ce n'est pas tout. Si les coopératives ajoutent des revenus nets à leur réserve de remplacement (ou à une réserve spéciale) en plus du montant annuel requis, ce montant pourra être utilisé à l'avenir pour couvrir des pertes d'exploitation. Les coopératives de l'article 95 ont toujours soutenu qu'elles pourraient avoir besoin de leurs revenus nets justement à cette fin.

La FHCC vous dévoilera tous les renseignements concernant la nouvelle politique de la SCHL dans un bulletin spécial que nous sommes en voie de préparer. Ce bulletin sera envoyé bientôt à toutes les coopératives membres de l'article 95 et aux organismes du mouvement qui les appuient.

Pour que cette nouvelle mesure soit efficace, il est important de bien planifier ses réserves de remplacement. Les coopératives peuvent ajouter des revenus nets à leur réserve de remplacement pour aider à répondre à leurs besoins de remplacement à long terme. Mais vous devez connaître ces besoins. Vous devez donc mettre en place des plans de réserve de remplacement et déterminer combien d'argent votre coopérative aura besoin pour des réparations et des remplacements majeurs à l'avenir.

Le guide de la SCHL sur les réserves de remplacement offre déjà des mesures importantes pour encourager les coopératives à planifier leurs réserves de remplacement.

Pour sa part, la FHCC prépare actuellement de la documentation décrivant aux coopératives les différentes étapes nécessaires pour élaborer ce plan. Cette documentation sera prête au début de l'an prochain.

Entre temps, si vous avez besoin de conseils au sujet de la planification des réserves de remplacement, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau de la FHCC le plus près de chez-vous — ou avec votre succursale de la SCHL. ★

## La coopérative Matheson Heights heureuse de récupérer son argent

La coopérative Matheson Heights à Vancouver, la première coopérative à avoir soulevé la question des «retenues de fonds», a maintenant reçu 83 000 \$ de la SCHL. Au début de 1998, la SCHL avait commencé à retenir une part de la subvention de la coopérative à tous les mois, prétextant que la coopérative réalisait des revenus nets dont elle n'avait pas besoin. Après beaucoup d'efforts déployés par la coopérative, sa firme de gestion, Cana Management, et la FHCC, la SCHL a remis tout l'argent. La coopérative s'affaire maintenant à rebâtir ses réserves de remplacement. «Ce fut une longue lutte», a déclaré la présidente de la coopérative, Ursula Brain. «Nous sommes satisfaits des résultats.» ★

## Inscrivez les dates de l'AGA 2000 dans votre agenda

N'oubliez pas... La prochaine assemblée générale annuelle de la FHCC se tiendra à Ottawa pendant la semaine du 17 au 21 mai. Inscrivez ces dates dès maintenant dans votre agenda pour ce qui promet d'être un excellent événement du millénaire! Le magnifique festival des tulipes d'Ottawa se déroulera en même temps. Le comité local s'affaire à vous préparer un séjour inoubliable. Consultez les premiers avis qui ont été envoyés à votre coopérative en novembre et prévoyez être des nôtres à Ottawa au printemps prochain pour un événement «capital!» ★

## Le Fonds de souscription de risque couvre maintenant les améliorations énergétiques

Le Fonds de souscription de risque de la FHCC accorde maintenant des prêts aux coopératives qui veulent réaliser des projets de conversion de combustible ou des améliorations énergétiques. Puisque les coûts de conversion de carburant sont habituellement plus élevés que les garanties de prêts limitées offertes par le biais du Fonds de souscription, les coopératives peuvent emprunter des fonds pour couvrir une partie des coûts. Les projets d'amélioration énergétique admissibles à un prêt sont : la conversion au gaz de chauffe-eau électriques; l'achat d'appareils ménagers efficaces; un éclairage à haut rendement énergétique dans les aires communes; l'isolation des greniers; les pellicules pour les fenêtres; et la conversion au gaz de sècheuses électriques.

Pour plus de précisions, communiquez avec **Nicholas Gazzard**, directeur du développement coopératif, à notre bureau d'Ottawa. Composez sans frais le 1-800-465-2752 (230-2201 dans la région d'Ottawa) ou par courriel à l'adresse suivante : [ngazzard@chfc.ca](mailto:ngazzard@chfc.ca). ★

## Le Comité des fédérations examine les pratiques exemplaires

Une quarantaine d'employé(e)s et de membres des conseils d'administration de fédérations ont assisté à la réunion annuelle du Comité des fédérations, qui s'est déroulée à Montréal, du 4 au 6 novembre.

La réunion comportait un atelier sur les «pratiques exemplaires». À la fin de l'atelier, tous les participants ont convenu que les fédérations et la FHCC réaliseront ensemble un projet pilote sur les «pratiques exemplaires» dans nos programmes de formation. Les fédérations ont accepté de fournir de l'information à la FHCC. Notre personnel compilera ensuite les résultats et les partagera avec les fédérations lors de la prochaine réunion du comité. Chaque fédération pourra ainsi connaître les approches ou les pratiques les plus efficaces. Grâce à cet échange d'information au sujet des «pratiques exemplaires», toutes les fédérations pourront prendre des décisions qui renforceront leurs propres programmes de formation.

Le Comité des fédérations a également élu un nouveau groupe de coordination, qui se réunira d'ici la prochaine réunion plénière du comité. Les membres du groupe de coordination sont :

**Kerry Panter**, de la VICHA, représentant la Colombie-Britannique

**Joanne Mick**, de la SACHA, représentant les Prairies

**Olga Tasci**, de l'AHCEO, représentant l'Ontario

**Andrée Richard**, de la CQCH, représentant le Québec

**Yvonne MacDougall**, de la CHFNS, représentant la région de l'Atlantique

**Scott Piatkowski**, de la CSACO, représentant le personnel des coopératives d'habitation

**Mary Flynn**, de la CHFBC, et Judith Collins, de la CHFT, membres extraordinaires. ★

Nous sommes sur le Web  
[www.fhcc.ca](http://www.fhcc.ca)


## Renseignements à l'intention des coopératives

### L'atelier Le personnel des coopératives à titre de personnes-ressources présenté dans l'ouest canadien

Dix employé(e)s de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba ont passé trois jours à Calgary, du 23 au 25 septembre, pour participer au premier atelier intitulé *Le personnel des coopératives à titre de personnes-ressources*. Ces employé(e)s sont sortis de cet atelier avec beaucoup de nouvelles idées pour aider les coopératives dans lesquelles ils travaillent à mieux fonctionner. Voici ce qu'a déclaré un des participants : «J'ai appris beaucoup de choses et il y a tellement de documentation très utile que je peux appliquer dans mon travail et dans ma vie personnelle — les possibilités sont illimitées.» ★

### Nouvelle loi sur les coopératives au Québec

La nouvelle *Loi sur les coopératives* du Québec, adoptée en 1997, permet aux coopératives d'intégrer à leurs règlements une disposition relative à la médiation. Les règlements, et souvent l'entente d'occupation, permettent la médiation de conflits entre le conseil d'administration de la coopérative et un membre. Les médiateurs peuvent provenir de la fédération locale ou du bureau d'un avocat ou d'un notaire. La *Loi* reconnaît l'importance d'avoir recours à des médiateurs neutres de l'extérieur pour régler les différends. L'option de médiation coûte beaucoup moins cher et elle est plus rapide que les tribunaux, ce qui permet à la coopérative de conserver son énergie et son enthousiasme. ★

**AN 2000** 

Consultez l'encart qui accompagne le présent numéro pour les plus récents renseignements au sujet de l'an 2000. ★

### Des publications pour vous aider à mieux gérer votre coopérative

Consultez le dépliant que vous trouverez dans le présent numéro d'*Échos de la FHCC* pour connaître les

voir *Des publications* à la page 6

promotions de la Librairie de l'habitation coopérative. En vente ce mois-ci, nous vous offrons *Job*, qui renferme plus de 25 descriptions de postes en langage clair pour les conseils d'administration, les comités et le personnel des coopératives. Cette publication fournit de l'information au sujet des responsabilités du conseil et des relations avec le personnel. La Librairie offre également en vente *Property Management*, un ouvrage qui aide les conseils d'administration à comprendre la gestion des propriétés. La publication française en vente ce mois-ci est intitulée *Le conseil d'administration*. Ces publications seront en vente jusqu'au 14 janvier 2000.

Pour plus de précisions, communiquez avec la Librairie de l'habitation coopérative, a/s Co-operative Housing Federation of Toronto, 658, avenue Danforth, bureau 306, Toronto (Ontario) M4J 5B9. ★

### Notre lutte pour une juste cause

## Coalition nationale sur le logement et les sans-abri

La Coalition nationale sur le logement et les sans-abri est un nouveau partenariat regroupant des organismes nationaux et régionaux. La coalition a été formée en septembre dans le but de fournir une voix nationale forte au sujet des questions touchant le logement et les sans-abri. Les participants sont des organismes autochtones nationaux, des groupes de défense du logement, des congrégations religieuses, ainsi que des organismes majeurs du milieu syndical, municipal et du secteur des politiques sociales. Pour donner suite aux résolutions sur le logement et les sans-abri adoptées lors de notre AGA, la FHCC a contribué activement à la mise sur pied de cette coalition.

Deux représentants de la coalition, **Frank Palmateer**, vice-président du Congrès des peuples autochtones, et **Debbie Saidman**, administratrice de la FHCC, ont présenté un mémoire au Comité permanent des finances, le 19 novembre, dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales.

La coalition tiendra d'autres réunions et partagera de l'information. Les membres soulèveront la question du logement et des sans-abri auprès des député(e)s fédéraux et des ministres du Cabinet, ainsi que des représentants du gouvernement. Le groupe cherche à déterminer les propositions de programmes et les mécanismes de mise en oeuvre qui permettraient de créer de nouveaux logements. ★

## Projet de loi visant à mettre fin à la pauvreté

À Québec, plus de 450 organismes contribuent à l'élaboration d'une loi provinciale visant à mettre fin à la pauvreté. Le mouvement a commencé en 1995 avec la marche «Du pain et des roses» et ses neuf recommandations en vue de mettre fin à la pauvreté. Il a gagné d'autres appuis en 1996, l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté, lors d'un sommet tenu à Montréal. L'idée d'une loi provinciale comme stratégie pour éliminer la pauvreté dans la province est née en octobre 1997. En 1998, la coalition qui propose cette loi a commencé à recueillir des signatures en faveur du projet. En 1998 et 1999, plus de 100 000 personnes avaient signé la pétition. La coalition vient de terminer une ébauche de la loi proposée. En janvier et février 2000, des réunions régionales auront lieu à l'échelle du Québec pour débattre de l'ébauche. La coalition préparera la version finale du texte en mars et en avril 2000 et la présentera à l'Assemblée nationale en mai 2000. ★

### Allées et venues

**Nicholas Gazzard** a été nommé au poste de directeur, Développement coopératif, à compter du 1er novembre 1999. Nicholas travaillait à la FHCC à titre d'agent des services aux coopératives. Il s'est joint à notre personnel en mars dernier, après avoir occupé pendant 10 ans le poste de directeur général de la COHO Management Services Society, à Vancouver. Nicholas apporte à son nouveau poste une expertise en gestion et une expérience du mouvement coopératif. Il travaillera à notre bureau d'Ottawa. **Mark Goldblatt** et **Sylvie Moreau** continueront de s'occuper des services aux coopératives sur une base contractuelle pour la FHCC. ★

## Prix et faits saillants de la B.C. Co-op Fair

Plus de 200 membres de coopératives ont assisté à la première édition de la Co-op Housing Fair, le 17 octobre, à Pitt Meadows, en Colombie-Britannique. Cette exposition, parrainée conjointement par la FHCC et la Co-operative Housing Federation of B.C., a permis aux membres des coopératives d'en apprendre davantage au sujet des fédérations et des services qu'elles offrent. On y présentait des activités pour les enfants, des vidéos sur les coopératives, un groupe musical et des tirages de prix toutes les heures. Un des prix

était l'accès gratuit à Internet pendant six mois dans le cadre de notre nouveau programme TéléMembre. Les participants et participantes pouvaient obtenir de l'information au sujet de divers programmes, comme les assurances, les services de gestion et les achats collectifs d'appareils ménagers, de tapis et d'autres fournitures, à des kiosques aménagés dans la salle. Les membres des coopératives pouvaient faire estampiller leur passeport de l'exposition à chaque kiosque et ensuite participer au tirage du grand prix. Félicitations à **Peg Bruce**, de la Meadowlands Co-op, qui a gagné le four micro-ondes, une gracieuseté de Edmonds Appliance Centre.

Les maires de Pitt Meadows et de la collectivité avoisinante de Maple Ridge étaient présents et le gouvernement provincial avait envoyé une proclamation décrétant le 17 octobre la «Journée de l'habitation coopérative». Les participants et participantes ont eu encore beaucoup plus de raisons de célébrer lorsque l'honorable **Hedy Fr** a annoncé que les coopératives fédérales de la Colombie-Britannique ne seraient pas transférées à la province. L'exposition a connu un succès tel qu'on prévoit en organiser une autre l'an prochain dans une autre région de la Colombie-Britannique. ★

## Les fédérations de l'Ouest participent à la conférence Goldeye

Les deux fédérations de l'Alberta, la NACHA et la LSACHA, ont invité des représentants et représentantes d'autres fédérations en Colombie-Britannique et au Manitoba à se joindre à eux du 1er au 3 octobre à l'occasion de la 11e Conférence annuelle Goldeye. Parmi les 48 personnes présentes, il y avait **Ambrose Reschny**, administrateur de la FHCC, qui avait été invité pour assurer le lien avec les coopératives non fédérées en Saskatchewan. Les deux administratrices de l'Alberta, **Debbie Saidman** et **Patricia Matthews** étaient également présentes, tout comme **Garry Panagiotidis**, représentant la CHF/BC. Le président de la FHCC, **Wes Hosler**, représentait la région du Manitoba.

**Sylvie Moreau** a animé un atelier sur la gestion des fédérations, tandis que **Lynn Hanley** a présenté un survol de la nouvelle Loi sur les coopératives en Alberta. Par ailleurs, **Andrea Rogers** a présenté un atelier sur le thème Vivre ensemble, vieillir ensemble, organisé par **Audrey Templeton**.

«Nous avons toujours beaucoup de plaisir», souligne **Debbie Saidman**, la représentante de l'Alberta au conseil d'administration de la FHCC. «Nous nous rendons compte que nous faisons partie d'un mouvement beaucoup plus vaste et nous découvrons que d'autres personnes sont confrontées aux mêmes problèmes.»

## Que cache un nom?

Racontez-nous l'histoire qui se cache derrière le nom de votre coopérative. La FHCC prépare un historique des coopératives d'habitation du Canada et nous aimerions savoir comment et pourquoi le nom de votre coopérative a été choisi. Vous pouvez le faire en aussi peu que deux phrases, mais ne dépassez pas quelques paragraphes. Envoyez-le tout à **Marianne Moershel** à :

R.R. 2, 2242 Queensborough Road  
Madoc (Ontario) K0K 2K0  
613-473-1299 • 613-473-1350 (télécopieur)  
mmoershel@snowonder.net

Pour plus de précisions au sujet du projet de l'historique des coopératives, consultez l'encart dans le présent numéro d'*Échos de la FHCC*. ★

## La première conférence de formation présentée à l'Île-du-Prince-Édouard est une réussite

Le 24 octobre, 20 membres de cinq coopératives d'habitation se sont réunis à Charlottetown pour participer à la première conférence de formation du mouvement coopératif présentée à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette conférence a remporté un vif succès et les membres des coopératives ont hâte de présenter la prochaine journée de formation. Les quatre ateliers présentés portaient sur les sujets suivants : les éléments fondamentaux du conseil d'administration, les réserves de remplacement, la gestion des conflits et la préparation d'un budget. La journée a aussi été mémorable parce que **George Proud** est arrivé pendant la pause du déjeuner pour annoncer que la SCHL ne transférerait pas l'administration des coopératives de l'Île-du-Prince-Édouard au gouvernement provincial. ★

## La conférence de formation de la BRUNCH prend de l'expansion

La BRUNCH (Brunswick Co-op Housing Association) a tenu sa conférence de formation annuelle le 23 octobre 1999, à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Les membres pouvaient choisir parmi deux ateliers l'avant-midi (*Les éléments fondamentaux du conseil d'administration* ou *Les nouveaux membres dans votre coopérative*) et deux l'après-midi (*La lecture des états financiers* ou *La participation*). En tout, 24 membres de huit coopératives et de deux organismes sans but lucratif ont participé à cet événement, une hausse par rapport à l'an dernier. ★

## L'ACHRU prépare son congrès annuel

L'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) tiendra son congrès annuel du 3 au 6 mai, au Delta Meadowvale Resort and Conference Centre, à Mississauga, en Ontario. Le thème du congrès, «Connexions», examinera le lien entre le logement et le bien-être physique, social et économique des Canadiens et Canadiennes. L'ACHRU est une association nationale sans but lucratif représentant des organismes qui gèrent et mettent en oeuvre des logements sans but lucratif au Canada. Pour plus de précisions, communiquez avec l'ACHRU, 251, avenue Laurier Ouest, bureau 401, Ottawa, Canada K1P 5J6; téléphone : (613) 594-3007; télécopieur : (613) 594-9596; courriel : info@chra-achru.ca; site Web : www.chra-achru.ca. ★

## Défis et solutions — assemblée générale annuelle de la NAHC

À la fin d'octobre, des centaines de coopérateurs et coopératrices de tous les coins des États-Unis se sont réunis à l'hôtel Royal York de Toronto, où se tenait leur 39e assemblée générale annuelle. Pour les membres de la National Association of Housing Co-operatives, la semaine d'activités comportait des ateliers, des hommages à des coopérateurs et coopératrices remarquables, jeunes comme vieux, et l'assemblée annuelle. Des gestionnaires de logements ont participé au Registered Co-operative Manager Program, tandis que les jeunes membres de coopératives ont participé au sixième Young Co-operators Program, présenté chaque année.

Au nom de la FHCC, **Donna Charbonneau**, représentante régionale de l'Ontario, a accueilli les membres de la NAHC au Canada et a indiqué qu'elle souhaitait trouver des façons de renforcer la relation entre les coopérateurs et coopératrices canadiens et américains. **Tom Clement**, le directeur général de la Co-operative Housing Federation of Toronto, a accueilli les membres de la NAHC à Toronto. La FHCC et la CHFT étaient les hôtes de l'assemblée annuelle, avec la NAHC. Certains administrateurs, membres et employés des deux organismes ont participé à diverses activités au cours de la semaine.

Pour beaucoup de coopérateurs et coopératrices américains, un des faits saillants de leur séjour à Toronto a été la visite de coopératives d'habitation locales organisée par la CHFT. Les autres éléments à contenu canadien au cours de l'assemblée

comprenaient des ateliers présentés par des animateurs et animatrices de la CHFT, ainsi que la participation de jeunes Canadiens et Canadiennes au programme des jeunes coopérateurs de la NAHC.

L'année 1999 a été une année très intéressante pour la NAHC, avec des bonnes et des mauvaises nouvelles. En mai, le conseil a nommé un nouveau directeur général, **Douglas Kleine**, pour diriger l'association. Ensuite, le 12 juin, un incendie a ravagé les bureaux de la NAHC à Alexandria, en Virginie, forçant le transfert du bureau à Washington, D.C. La NAHC est un des membres fondateurs de la nouvelle Co-operative Housing Coalition, qui représente les coopératives d'habitation dans les secteurs des politiques publiques et des relations avec le gouvernement.

Pour en savoir davantage au sujet de la NAHC, consultez son site Web à l'adresse suivante : [www.coophousing.org](http://www.coophousing.org). ★

## Réunion du Comité du logement de

L'Alliance coopérative internationale (ACI) a tenu son congrès à Québec, en septembre. Il s'agissait de la première fois que l'ACI se réunissait en Amérique du Nord. Plus de 1500 délégué(e)s de toutes les régions du monde et de toutes les catégories de coopératives ont participé à ce congrès. Les coopératives d'habitation étaient représentées par une cinquantaine de délégué(e)s du Comité du logement de l'ACI. Au cours des deux journées précédant le congrès, les membres du comité, ainsi que des représentants et représentantes de coopératives d'habitation canadiennes, ont pu aborder diverses questions.

La FHCC, la Fédération régionale des coopératives d'habitation de Québec Chaudière-Appalaches (FRECHAQC) et la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) se sont réunies pour accueillir nos collègues de l'étranger. Des membres clés du mouvement de l'habitation coopérative se sont réunis lors d'un dîner. Une visite en autobus de certaines coopératives d'habitation a suscité beaucoup d'intérêt et de commentaires. Finalement, une visite au café Tam-Tam a permis aux membres du comité de découvrir un projet d'habitation unique qui a obtenu un prix d'excellence de la SCHL pour son travail auprès des jeunes. Cette visite s'est avérée très appropriée parce que le comité avait justement discuté de la nécessité de ce genre d'initiative. Toutes ces activités ont été rendues possibles grâce à une aide financière de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de la SCHL. ★